

Image not found or type unknown



Léguer maison a un enfant sur cinq

Par **spawn064**, le **01/10/2009** à **10:52**

Bonjour,rnrnUn couple marié sous le régime de la communauté des biens, possède une maison et a 5 enfants majeurs.rnLa mère décède, et le père voudrait léguer la maison a un enfant (tout en restant vivre a l'intérieur), ou qu'a son décès elle lui revienne totalement.rnrnEst-ce possible?rnrnrnmerci